

### Code de couleurs des disquettes

COULEUR	SYSTÈME À UTILISER	NIVEAU DE CLASSIFICATION OU DE PROTECTION AUTORISÉ
<i>Jaune</i>	Système accrédité pour traiter les renseignements Très Secret	Très Secret
<i>Rouge</i>	SIGNET C4	Secret, Confidentiel, Protégé B et C
<i>Toutes les autres couleurs</i>	SIGNET 2000+ SIGNET 3	Protégé A et Non Classifié

Même si la couleur de la disquette indique « en principe » le niveau de sécurité des renseignements qu'elle contient, une étiquette indiquant le niveau de classification LE PLUS ÉLEVÉ des renseignements devrait également être collée sur la disquette.

### Élimination ou réutilisation des disquettes et du matériel

Si les disquettes, les disques durs ou les ordinateurs portatifs spécialisés contiennent des renseignements du niveau Protégé B jusqu'au niveau Très Secret, envoyez-les à SPAS avec la mention « pour élimination ». Si les disquettes, les disques durs ou les ordinateurs portatifs doivent être réutilisés dans le même milieu (traitement de documents du niveau Protégé B au niveau Secret), communiquez avec SXTC pour leur nettoyage.

Si les disquettes ou les disques durs contiennent des renseignements non classifiés ou de niveau Protégé A, communiquez avec les services de soutien SIGNET pour que leur contenu soit supprimé en toute sécurité avant qu'ils soient réutilisés ou jetés.

### Protéger son système contre les virus

Les logiciels de détection de virus d'AEC et de CIGan enlèvent automatiquement les fichiers exécutables qui sont joints à des courriers électroniques destinés à des correspondants de l'extérieur du Ministère ou provenant de correspondants de l'extérieur. Ainsi, si vous recevez un courrier auquel était joint un fichier exécutable, vous recevrez un message du logiciel Antigen vous indiquant que le fichier joint a été enlevé.

Si vous certifiez que le fichier est essentiel aux activités du Ministère et respecte les politiques d'utilisation acceptable, vous pouvez vous faire envoyer ce fichier en faisant parvenir le courrier automatisé à -EXTOTT -SXIM -OPS et en fournissant les attestations requises.